Mise à jour estivale de l'Ecomobiliste 2019

Voitures électriques: l'offre s'étoffe lentement

Berne, le 3 juillet 2019

L'Ecomobiliste de l'ATE établit le palmarès des voitures les moins nuisibles à l'environnement. Sa mise à jour estivale prend en compte les nouveaux modèles lancés sur le marché. Trois nouvelles voitures électriques ont fait leur apparition sur le marché suisse depuis mars dernier.

Il s'agit de la Tesla Model 3 – disponible en trois motorisations différentes – de la Nissan Leaf e+ et de la Mercedes EQ C400. En outre, divers constructeurs ont annoncé la sortie de plusieurs nouveaux modèles électriques pour le second semestre 2019, ainsi que pour 2020.

Les meilleurs nouveaux modèles à moteur à combustion – gratifiés de la note maximale de 5 étoiles – sont la Seat Arona 1.0 TGI au gaz naturel/biogaz, la Lexus hybride UX 250h et la Renault Clio TCe 100 à motorisation essence.

De nombreux modèles au gaz naturel réintègrent l'Ecomobiliste

Plusieurs modèles qui n'étaient plus mis en circulation en raison du passage à la nouvelle procédure d'essai (WLTP) ont pu être réévalués sur la base des nouvelles données et réintégrer ainsi le palmarès de l'Ecomobiliste. Onze de ces modèles obtiennent d'ailleurs aussi 5 étoiles. La plupart d'entre eux sont propulsés au gaz naturel/biogaz: les VW Golf et Polo, les Seat Leon, Ibiza et Mii, l'Opel Astra, ainsi que les Audi A3, A4 et A5 g-tron. A cela s'ajoutent la Toyota Aygo et la Mazda2.

Nouveaux utilitaires électriques

Dans le segment des utilitaires également, l'offre en modèles électriques augmente. Le Transporter eTGE de MAN et le e-Crafter de VW – deux modèles de construction identique – ainsi que le e-Vito de Mercedes font leur apparition sur le marché suisse.

Les données techniques exactes et l'évaluation des voitures et utilitaires sont à découvrir sur le site <u>ecomobiliste.ch</u>. Dans son évaluation des modèles, l'Ecomobiliste voitures et utilitaires de l'ATE tient compte des émissions de CO₂ et du bruit, ainsi que, pour les modèles à moteur à combustion, des émissions de polluants. Pour les véhicules électriques, ce sont notamment les nuisances à l'environnement dues à la production des batteries qui sont déterminantes.

La mobilité sans carburants fossiles est déjà possible

C'est l'aspect nocivité pour le climat par l'émission de CO₂ qui pèse le plus lourd dans l'évaluation de l'Ecomobiliste. Pour parvenir à limiter le réchauffement planétaire à 1,5°C, il est impératif de réduire le trafic routier et de recourir à de l'énergie de propulsion d'origine renouvelable. Aujourd'hui, cela est déjà possible grâce aux véhicules électriques et à biogaz.

Page internet: www.ecomobiliste.ch

Pour davantage d'informations:

Anette Michel, Responsable Ecomobiliste: anette.michel@ate.ch / tél. 031 328 58 65